

**Octobre
2013**

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 58

MAIRIE

Téléphone : 05 62 68 13 11

Télécopie : 05 62 68 12 96

E-Mail :

mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :

www.castera-verduzan.com



Notre village !



PROCHAINES ANIMATIONS

OCTOBRE

- Dimanche 13 : Loto beau Soleil
Lundi 14 : Courses hippiques
Jeudi 31 : Halloween (APE)

NOVEMBRE

- Dimanche 17 : Théâtre avec la troupe du « Castella »

DECEMBRE

- Dimanche 8 : Noël des enfants (APE & Musicoli)
Dimanche 15 : Vide coffre à jouets (Association des Commerçants)

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Redevance pour occupation du domaine public

Les opérateurs de télécommunications doivent s'acquitter d'une redevance(décret N° 2006-1676 du 27 déc. 2006) auprès de la commune sur laquelle ils implantent leurs réseaux.

Pour l'année 2013 tarifs annuels de cette redevance :

Domaine public routier :

40€ par km et par artère en souterrain.

53.33€ par km et par artère en aérien.

26.66€ par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques.

Domaine public non routier :

1 333.19€ par kilomètre et par artère en souterrain et en aérien.

866.57€ par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques.

Ces montants seront revalorisés au 1^{er} Janvier de chaque année en fonction de l'évolution de la moyenne de l'index TP01 de Décembre (N-1), Mars (N), Juin (N) et Septembre (N).

Autorisation permanente de poursuites

Afin d'optimiser les procédures de recouvrement des produits locaux, Mr le Trésorier Municipal propose que le Conseil Municipal lui accorde l'autorisation d'engager des poursuites par voie d'opposition à tiers détenteur en cas de non-paiement à l'issue de la tentative de recouvrement amiable (lettre de relance).

Cela concerne les factures de la cantine et du service des eaux.

Cette procédure ne coûte rien de plus ni à la collectivité ni au débiteur.

Accord a été donné.

Attribution de marché de travaux

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 17 Juillet 2013 pour examiner les offres concernant les travaux de voirie. Trois candidats ont répondu :

SOTRASO : 52 860,00€ HT - MALET : 55 886,58€HT - STPAG : 49 406, 83€HT

L'entreprise STPAG est retenue pour effectuer ces travaux.

Suite aux dernières inondations des travaux de voirie imprévus se sont rajoutés:au niveau du chemin de Piquebise et au bord de l'Auloue. Un devis des travaux STPAG : 3 779,67€HT a été accepté.

MEDIATHEQUE

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque : mardi 15h00 / 16h30 & vendredi 17h00 / 18h30

Cours d'informatique le mercredi après-midi, tous les 15 jours, d'octobre à mai

Inscriptions sur place et sur : biblio.castera@gmail.com

Travaux électriques

Suite au contrôle annuel du bureau VERITAS effectué en Décembre 2012, divers travaux d'électricité doivent être réalisés à la salle omnisport, à l'école primaire/CLAE, à la Mairie, à l'école maternelle, aux tribunes du stade de Foot et à la cantine.

Devis demandés aux électriciens de la commune : Bernis : 3 401,86€ HT - Dupouy : 3 324,00€HT

Le devis de Mr Dupouy a été retenu.

Convention avec le Casino

Avenant N° 6 à la convention de délégation de service public du casino

Le projet de cet avenant concerne l'utilisation des recettes supplémentaires dégagées par le Casino en application de l'article 24 de la Loi du 3 Avril 1955. Cela concerne les travaux d'embellissement du Casino et des alentours dont la Place Lannelongue, la Place Aubert Garcia et les trottoirs de la rue du Parc. Avis favorable pour ce projet avec autorisation d'effectuer ces travaux qui devraient débuter courant Octobre.

Le Casino qui va financer les travaux de rénovation a retenu l'Entreprise MALET pour les réaliser.

La municipalité profite de l'opportunité des travaux pour mettre en valeur la façade de la Mairie avec un éclairage au sol et sur les murs du bâtiment pour un coût de 13 905,00€ TTC (devis SDEG) . Pour ces travaux nous bénéficierons d'une subvention de 30% du montant HT.

Prix de l'eau

Pour vous permettre de faire une comparaison, voici quelques relevés des prix de l'eau à ce jour (25 septembre 2013) dans quelques communes du département.

En régie : Cazaubon : 1,23 €/m³ - abonnement : 25 €/ semestre.

Le Houga : 0,85 €/m³ - abonnement : 21,9 €/ semestre.

Courrensan : 0,82 €/ m³ - abonnement : 35 €/ semestre.

Castéra-Verduzan : 1,10 €/ m³ - abonnement : 30 €/ semestre et 0,70 €/ m³ (après 120 m³)

La redevance de prélèvement à la ressource est comprise dans ces prix et varie suivant le cubage produit. Elle est prélevée par l'Agence Adour-Garonne.

En syndicat : Valence : 1,21 €/ m³ - abonnement : 42,6 €/ semestre.
0,074 € / m³ prélèvement ressource

Vic-Fezensac : 0,92 €/ m³ - abonnement : 35,46 €/ semestre.
0,074 €/ m³ prélèvement ressource

Viella : 1,64 €/ m³ - abonnement : 29,81 €/ semestre.
0,11 €/ m³ prélèvement ressource

Ces informations ont été fournies par les différentes régies et différents syndicats qui assurent la fourniture en eau potable.

Subvention

Le Foyer des Jeunes a demandé une subvention pour acheter le matériel nécessaire à l'habillage de la chambre froide située dans le Parc Lannelongue. Cette demande a été rejetée par le Conseil Municipal car aucun devis n'a été présenté. Par la suite cette demande a été reconsidérée par le Conseil qui avant de prendre une décision, souhaite pouvoir examiner un devis chiffré précis des travaux à réaliser ainsi qu'un bilan financier clair et actualisé de l'association.

Recrutement d'une ATSEM

Mme ROUFFET Blandine de Condom a été retenue pour le poste à mi-temps d'agent technique spécialisé des écoles maternelles. Cet emploi est un CDD de un an renouvelable .

Rentrée scolaire

Avec le grand départ d'élèves de CM2 au collège (18), on aurait pu croire que les effectifs dans notre groupe scolaire seraient à la baisse à cette rentrée de septembre 2013 ; il n'en est rien puisque, à ce jour, 122 élèves fréquentent nos deux établissements.

La répartition est ainsi faite :

- TPS. PS. MS	/ 26 élèves	- GOUZENNE Christiane
- MS. GS	/ 22 élèves	- MONPEAT Nadine
- C. P	/ 17 élèves	- GAY Philippe - <i>Directeur</i>
- CE1	/ 22 élèves	- DESPAX Sophie - PERES Lucille
- CE2	/ 15 élèves	- GIROIRE Isabelle
- CM1. CM2	/ 20 élèves	- BUDIN Odile

Le directeur, déchargé le lundi et un mercredi par mois, est remplacé par PEREZ Camille.

En somme, les effectifs de la maternelle ont progressé de 4 élèves, ceux de l'élémentaire sont restés stables ; il y a donc une **progression de 4 enfants** par rapport à l'an dernier.

Dès cette année, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place et modifie donc l'organisation de la journée.

- matin : 9h00 - 12h00
- après-midi : 13h30 - 15h45

Toutefois de 15h45 à 16h30, le centre de loisirs accueille les enfants restants **gratuitement** dans diverses animations. Dans ce temps-là se déroulent également les A.P.C.(aides pédagogiques complémentaires) dont les enseignants fixeront les modalités.

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le premier samedi du mois de 9h00 à 12h00

Monsieur le Maire vous reçoit :

le lundi de 14h00 à 16h00, le mardi et le jeudi de 14h00 à 15h30

Mme Hyggonnenq ou M. Ramounéda reçoivent sur rendez-vous, les vendredis, de 14h00 à 17h00

Restaurant scolaire



Les travaux de la nouvelle cantine située derrière l'école maternelle arrivent dans la phase terminale où on traite les peintures, revêtements de sol et clôtures en périphérie. Il y a eu certes un arrêt obligé au cours de l'été dû à la défection d'une entreprise ce qui bloqua l'avancement des travaux pendant un mois.

Grâce à la coordination de notre maître d'œuvre, tout put se remettre en ordre de marche et les derniers ajustements entre corps de métiers permettent d'envisager une fin proche.
Ce beau projet avait un montant prévisionnel de 725 820 € HT. Quelques plus-values et moins-values vont certainement permettre de respecter cet estimatif.



D'autre part notre personnel de service suivra une formation afin de bien s'approprier le nouveau type de restauration avec un portage de repas et le matériel utilisé.
Enfin une large information sera donnée aux parents d'élèves sur les modalités pratiques de ce fonctionnement.



Achats

Acquisition d'un copieur avec option « numérisation » pour réaliser la dématérialisation des actes communaux (voir page suivante l'article sur la dématérialisation)

La proposition faite par BUREAU CONCEPT d'un coût de 2 390,00€HT associée d'un contrat d'entretien a été retenue.

Acquisition de 6 plateaux supplémentaires pour agrandir la scène actuelle qui s'avère trop petite pour certaines manifestations. Chaque plateau coûte environ 400€, une recherche du meilleur prix doit être effectuée.

Dématérialisation ...

La dématérialisation... bientôt un secrétariat sans papiers?

Ce n'est pas pour tout de suite, mais les municipalités sont incitées à limiter les échanges papier en utilisant l'outil internet : c'est la dématérialisation qui est déjà appliquée dans plusieurs domaines au niveau de la mairie de Castéra pionnière en ce domaine.

Par exemple:

- Jusqu'à l'année 2012, toutes les délibérations du Conseil Municipal devaient être envoyées par courrier en 3 exemplaires à la Sous Préfecture qui en renvoyait 2 tamponnés.

- Maintenant, les délibérations sont transmises sous format PDF (non modifiable) sur un site sécurisé qui enregistre les documents et fournit un accusé de réception dématérialisé que l'on reçoit à la Mairie par internet.

Ce document est sauvegardé à la Mairie sur un disque dur externe.

De même depuis 2013, la transmission au percepteur de documents comptables (mandats, titres, bordereaux de paiement et bulletins de salaire), ne se fait plus sur papier. Tous ces documents étant déjà informatisés, il suffit de les transmettre par l'intermédiaire d'un site sécurisé.

A partir de 2014, pour les autres documents comptables à ce jour encore sur papier comme les factures, il sera nécessaire de les numériser avant de pouvoir les transmettre par informatique.

Pour cette opération, il faut posséder un appareil capable de réaliser cette numérisation, d'où la nécessité pour notre commune d'investir dans l'achat d'un nouveau copieur possédant les fonctions de numérisation et d'impression.

Vigifoncier

La SAFER propose un service VIGIFONCIER : ce service permet de surveiller en temps réel les mouvements de vente de terres agricoles. La Communauté de Communes a adhéré à ce service.

Travaux à la poste

Afin de mettre en conformité l'accessibilité du bureau de poste, des travaux seront réalisés fin octobre début novembre. Ils devraient durer une quinzaine de jours. Durant cette période le bureau de poste sera fermé, seul un accès permettant le retrait des recommandés et du courrier en boîte postale sera possible.



*L'assistante sociale, Madame Nathalie Sémezies,
du Bureau de la Solidarité Départementale
assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis matin de 9h00 à 12h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72*

Poste de refoulement de l'Auloue



Comme prévu initialement, les travaux de construction d'un nouveau poste de refoulement des eaux usées ont commencé dès le mois de juin pour se terminer à la fin juillet où on put faire la mise en service. L'ancien poste se dégradait très vite et nous étions dans l'obligation de le refaire.

Autrefois au fond de l'impasse de l'Auloue, il se situe désormais Promenade de l'Auloue, tout près du petit pont, tout ceci pour des raisons d'accessibilité.

La maîtrise d'œuvre fut confiée à H.E.A.(Hydraulique Aquitaine environnement) et les travaux furent assumés par STPAG (terrassement) TOUJA et HES (Hydro Elec Service) pour la partie technique.

Au prévisionnel de 87 447,52 € HT, il fallut ajouter un avenant se montant à 2 521,78 € HT correspondant à des transformations non prévues au départ (modification du branchemennt des locaux communaux de la Route Neuve, création d'un regard supplémentaire).



Dans le domaine du réseau des eaux usées, des travaux vont être entrepris pour refaire des canalisations défectueuses par un « chemisage » complet notamment au niveau du piétonnier du camping et de la rue de l'Armagnac. D'autres points délicats seront traités dans cette même tranche.



Après un début de saison vraiment peu prometteur, on ne peut que se réjouir du bilan de cet été 2013. En effet, en Mai et Juin le temps n'a pas permis d'ouvrir comme les années précédentes. Mais les mois de Juillet et d'Août ont vu une affluence record puisqu'en deux mois de fonctionnement le chiffre d'affaire d'environ 105 000,00€, équivalent à celui de 2012.

Les différents prélèvements et mesures ont toujours conclu à une eau de bonne qualité.

C'est donc une bonne saison qui s'achève et si le temps reste l'atout primordial, ce n'est pas le seul pour faire de cet espace un lieu très fréquenté et apprécié.



Il faut souligner le travail de préparation effectué par les employés municipaux: aménagement de WC handicapés, entretien des espaces verts. La qualité de l'accueil, aux entrées, à la buvette et à la restauration, est toujours très appréciée.

Cette année encore nous devons féliciter les jeunes qui au cours de l'opération « Eté-Jeunes » apportent leur concours très efficace au bon fonctionnement .

A noter aussi que les partenariats avec différents Comités d'Entreprises du département fonctionnent bien et génèrent une clientèle non négligeable.

Merci donc à tous les acteurs de l'été castérois qui œuvrent pour le bien-être des vacanciers et touristes.





ACAD

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
du canton de Valence sur Baïse

13 avenue des Thermes 32410 CASTERA-VERDUZAN
Tél. : 05 62 68 15 75 – courriel : aidesmenageres@wanadoo.fr

L'ACAD, créée en 1981, est le service d'aide et d'accompagnement à domicile du canton qui a obtenu le renouvellement de son **Agrement Qualité** (n° SAP 325060069) par arrêté préfectoral le 24/01/2012. Son champ d'intervention comprend 15 communes, à savoir : **Ayguetinte, Beaucaire, Bezolles, Bonas, Castéra-Verduzan, Lagardère, Larroque Saint-Sernin, Maignaut-Tauzia, Roquepine, Rozes, Saint-Orens Pouy Petit, Saint-Paul de Baïse, Saint-Puy, Valence sur Baïse et Mansencôme.**

Sa mission est multiple et vise un seul objectif : permettre à chacun de préserver, chez soi, son autonomie le plus longtemps possible. Pour ce faire, plusieurs actions sont développées : aide et assistance aux personnes âgées ou qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, assistance aux personnes handicapées, entretien de la maison...toute personne peut bénéficier des services de l'ACAD, seules les aides financières dépendent de la situation de la personne.

Afin de mieux répondre à l'évolution de vos attentes et besoins, l'ACAD met en place une évaluation interne qui permettra de faire évoluer ses propositions de prestations.

Mais, comme vous le savez, toute organisation doit avoir des comptes financiers équilibrés même si, comme pour l'ACAD, le service est géré par des bénévoles.

Depuis plusieurs années, le coût des prestations fournies par l'ACAD n'a pas évolué et, si l'on ne veut pas mettre en danger la pérennité du service, un réajustement des prix est indispensable.

L'analyse de la situation financière montre la nécessité de revoir les prix des prestations proposées. Ainsi, à compter du 1^{er} septembre 2013, les nouveaux tarifs seront :

- Prestation directe, caisses de retraites, Conseil Général, mutuelles :
Jours ouvrables : 19,40 € de l'heure (tarif national CNAV)
Dimanches et jours fériés : 22,50 € de l'heure
- DOMPLUS : Tarif national.
- Tous les déplacements pour effectuer les courses seront facturées selon le barème conventionnel, soit actuellement 0,387 € le kilomètre.

Il faut remarquer que, malgré cette augmentation, les tarifs de l'ACAD restent inférieurs à ceux appliqués par d'autres services (à titre d'exemple, pour les jours ouvrables : ADMR : 20,14€, Néoproxy (anciennement Proxim Service : 21,75€)

Il est aussi bon de rappeler que le surcoût à la charge des bénéficiaires est déductible des impôts et que des démarches sont entreprises auprès du Conseil Général pour savoir si, comme cela a déjà été réalisé sur d'autres secteurs, la base de prise en charge peut être réévaluée.

L'ACAD est gérée par des bénévoles soucieux de la bonne marche du service et vous remercie de votre aide en faisant remonter vos remarques et critiques.

L'ACAD est partenaire de DOM PLUS pour le dispositif « SORTIR PLUS » et adhère à l'URIOPSS.

Accueil Bureau :
Lundi : 9H00/12H30 - 13h30/17h30
Mardi: 8h30/12h30 - 13h30/17h30
Mercredi : 14h00/18h00
Jeudi : 9h00/12h30 - 13h30/17h30
Vendredi : 9h00/12h30 – 13h30/15h00

Questions de la mairie au SICTOM

Pourquoi n'y a-t-il plus de distributions de sacs poubelles ?

La distribution de sacs était une mesure transitoire. Elle ne concernait qu'une partie des habitants, ceux qui s'étaient vu retirer leurs conteneurs individuels. Cela créait une disparité entre habitants d'une même commune. Aujourd'hui, tous les habitants sont passés à l'apport volontaire aux points collectifs et les communes ne bénéficient plus de la distribution de poches poubelles.

Qui a payé les conteneurs semi-enterrés et leur installation ?

C'est le SICTOM, grâce à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Il n'y a aucune participation de la commune.

On voit encore dans la rue des conteneurs individuels, pourquoi ?

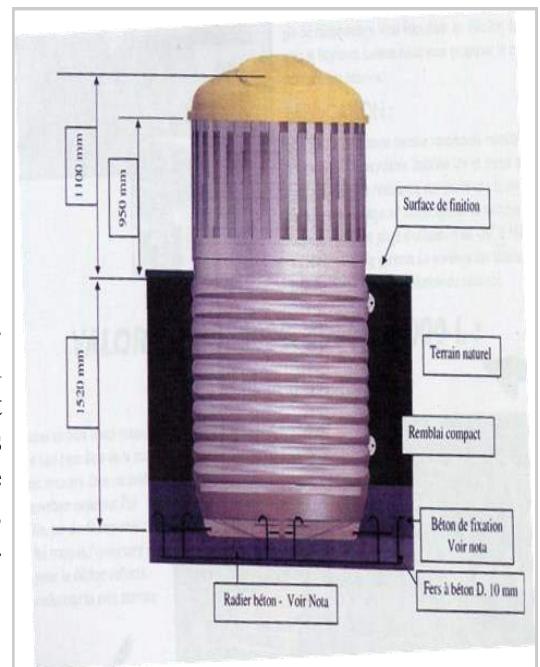
Les entreprises, les commerçants, les services publics qui payent une taxe supplémentaire (« la redevance spéciale » calculée en fonction du litrage des conteneurs), continuent de bénéficier du service au porte à porte. Depuis peu, la capacité minimale des conteneurs individuels a été fixée à 240 litres minimum. Cette nouvelle mesure se mettra en place dans les prochains mois. Il n'y aura plus de petits conteneurs. C'est encore une façon de privilégier l'apport volontaire aux points collectifs.

Quel est le rythme de ramassage des conteneurs semi-enterrés sur Castéra-Verduzan ?

Une fois par semaine pour les conteneurs verts et jaunes, ainsi que pour le verre (mais le jour peut être variable en fonction du circuit du camion).

Pourquoi certains sites de dépôt de poubelles à l'extérieur du village ont-ils disparu ?

A l'extérieur du village, les bacs de 750 litres sont progressivement remplacés par des colonnes de grande capacité : 3000 litres chacune. Pourquoi ? Pour uniformiser le matériel de collecte. En effet, désormais c'est le même camion-grue qui est utilisé pour vider les colonnes et les conteneurs semi-enterrés. Par ailleurs, ces colonnes ont une telle capacité que maintenir de nombreux points d'implantation ne se justifiait plus. Les points de collecte ont donc été regroupés.



Pouvez-vous nous décrire un conteneur semi-enterré ?

Le conteneur semi-enterré a une capacité de 5000 litres. Il se compose d'une cuve dans laquelle est inséré un sac. Ce sac s'ouvre au fond pour effectuer le vidage. Il n'est donc pas complètement étanche, mais les jus sont récupérés au fond de la cuve et évacués périodiquement. Le sac est réutilisable sur plusieurs mois. Il est vidé dans une benne grâce à un camion grue. Des cycles de nettoyage des conteneurs semi-enterrés sont prévus mais la fréquence n'est pas arrêtée à ce jour.



Dans le village, les conteneurs sont espacés de 200m seulement. Si d'aventure il est plein, n'hésitez pas à porter vos poubelles au suivant !



Les 7 sites de conteneurs semi-enterrés sur le village:

	Ordures Ménagères (Vert)	Tri sélectif (Jaune)	Verre (Bleu)	Le Relais (tissus)
Rue des écoles	1	1	1	
Place du 8 juillet	1	1		
Promenade de l'Auloue	1	1		
Parking Base loisirs	2	2	1	1
Parking église	1	1		
Place ancien marronnier	1	1	1	
La halte (Pouchon)	1	1	1	

Les 5 sites de conteneurs à l'extérieur du village

	Ordures Menagères	Tri sélectif	Verre
Bidebarrouy	x	x	x
Vieux Castéra	x	x	
Mounouat	x	x	
Bergès	x	x	
Lacoste	x	x	En cours

Pour déposer vos « encombrants »
(gros cartons, déchets verts,
gravats...)

2 déchetteries sont à votre service :

Celle de Valence est ouverte tous les matins du lundi au samedi.

Celle de Jegun est ouverte tous les après-midi.

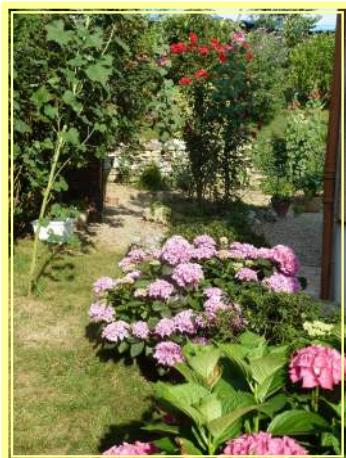
Concours maisons fleuries



Mr Soubaigné Guy



Mr et Mme Guinle (Hippodrome)



Mme Gabouloff Aline



Mme Pilati

Un hiver long et humide, l'absence de printemps, des premières températures plus clémentes à la fin du mois de juin seulement... tous ces aléas du temps n'ont pas réussi à décourager les jardiniers castérois.

Merci à tous pour leur participation à l'embellissement de notre village!



Mme Elizabeth Peyrussan



Mme Gabouloff Sandrine

Deux vitraux de l'église étaient en très mauvais état, victimes de vandalisme ou attaqués par les outrages du temps!



Madame Michèle DAREES de Puységur a procédé à leur réfection au mois de Juin. Elle a mis en œuvre tout son art puisqu'elle a été obligée de refaire la tête de St Marc qui avait explosé sous un jet de pierre. L'imposte de la porte Ouest a été déposée et reconstituée complètement. La facture pour ce travail s'est élevée à 7712,10€. L'assurance Groupama a remboursé 7442,55€.



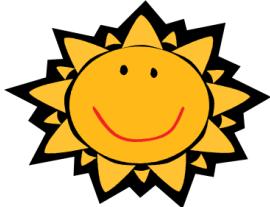
Dans un même temps des travaux de réfection du plafond se sont avérés utiles pour éviter les chutes de plâtre. Ce travail a été confié à Céline ROZES qui a fait preuve de courage (elle a travaillé dans une nacelle à 12mètres de hauteur), et de savoir-faire (en utilisant des méthodes et des matériaux traditionnels pour la restauration de bâtiments anciens).

Nous remercions et nous félicitons ces deux jeunes femmes pour un travail qui à priori est plutôt effectué par des hommes. Preuve qu'il suffit d'aimer son métier!

**Le service social de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud
vous accueille lors de ses permanences téléphoniques
les mardi & jeudi matin de 9h00 à 12h30
au 05.42.54.04.00**

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Club Beau Soleil



CLUB BEAU SOLEIL

Bonjour à toutes et à tous

Voici un bel automne nous vous présentons nos activités pour les mois à venir :

Le Dimanche 13 Octobre LOTO salle de la Mairie à 15 heures

Le Dimanche 17 Novembre représentation théâtrale interprétée par la troupe « Castella Théâtre »

Le Samedi 14 Décembre le goûter de Noël offert à nos adhérents

Bonne fêtes de fin d'année à tous.

Cordialement.



Musicoli

Les cours ont repris le lundi 16 septembre avec des cours collectifs en petits groupes selon le niveau de formation musicale, d'éveil musical et des cours individuels de pratique instrumentale de piano, batterie, accordéon et guitare.

Il reste des places pour les élèves intéressés : contact Alexandra Halling 06.75.55.51.38.

Bonne rentrée à tous.

Société de Pétanque Castéroise

A noter un retour dans le paysage associatif Castérois. En effet après 3 ans de sommeil, la Sté de Pétanque Castéroise reprend vie pour le plaisir de plusieurs pétanqueurs réunis en Assemblée Générale le Mardi 17 Septembre.

Le nouveau bureau a été constitué comme suit:

- Président : Bourdieu Jean-Michel
- Secrétaire : De Campo Jacqueline
- Secrétaire Adjoint : Leroy Nicolas
- Trésorier : Hygonnenq Jean-Claude
- Trésorier Adjoint : Dupouy Franck

- Membres : Bottega Serge, Darriolat Jean-Marc, Bourdieu Claude.

Toutes les personnes intéressées pour intégrer le club pour l'année 2014, peuvent s'adresser dès maintenant à un membre du bureau ou prendre contact sur le site internet : petanquecasteroise@gmail.com



Football Club Castéra Verduzan

Rue des Ecoles 32410 Castéra Verduzan Tél: 05 62 68 18 50
Secrétariat: tél 05 62 28 67 62 E-mail: yvette.campi@aliceadsl.fr
Site / <http://fc-castera-verduzan.footeo.com/>



C'est la reprise au FCCV

Depuis quelques semaines toutes les équipes du FCCV ont repris le chemin du stade municipal. Une nouvelle saison sportive qui s'annonce encore passionnante et espérons-le remplie encore d'émotions.

Pour cette nouvelle saison, une équipe de U 17 a été créée. Après les U 15 il y a deux saisons et une équipe 2 l'année dernière, c'est donc une nouvelle création qui se réalise en ce mois de septembre. Une équipe qui a fort bien débuté avec un premier succès, dès sa première sortie, le 14 septembre en coupe du Midi. Un signe encourageant pour ce groupe et son encadrement.

Cette équipe vient compléter l'Ecole de Foot en rejoignant ainsi les U 6 à U 9, les U 11, les U 13, les U 15. Une Ecole toujours aussi dynamique grâce aux bénévoles qui assurent l'encadrement. Des places sont encore disponibles pour les enfants qui veulent rejoindre ces différentes équipes.

Côté senior c'est un groupe de 45 joueurs qui débute cette nouvelle saison. Après la superbe saison de l'équipe 2 avec un titre et une montée c'est de nouveaux objectifs qui ont décidé.

Pour l'équipe 1 c'est le haut de tableau qui sera visé. Les nouvelles recrues arrivées à l'inter-saison ont enrichi le groupe existant ce qui donne de réelles possibilités. Après trois tours en Coupe de France, le championnat restera l'objectif majeur. Les participations aux différentes Coupes seront aussi des défis intéressants que le groupe tentera de négocier au mieux avec pourquoi pas une belle aventure dans l'une de ces compétitions.

Pour l'équipe 2 c'est Pascal Morera qui sera aux commandes. Le maintien sera la priorité de la saison. Le groupe s'est également renforcé où l'intégration de jeunes joueurs sera aussi un objectif. Au vu des premiers entraînements cette équipe a un réel potentiel qui devra se confirmer au fil des rencontres. Là aussi différentes coupes seront au programme.

L'ensemble des dirigeants du FCCV tient à remercier tous les partenaires du club, la municipalité et son personnel, le Casino, les parents, les éducateurs, La Dépêche, Le Petit Journal, Sud Ouest, DFM 930, tous les bénévoles et toutes les personnes qui soutiennent le club.

Les catégories d'âge pour l'Ecole de Foot:

U 6 – U 7 : nés en 2007 et 2008

U 8 – U 9 : nés en 2005 et 2006

U 10 – U 11: nés en 2003 et 2004

U 12 – U 13: nés en 2001 et 2002

U 14 – U 15: nés en 1999 et 2000

U 16 – U 17: nés en 1997 et 1998

Pour tous renseignements :

Claude KAUFFMANN :

- 06 32 66 09 79 ou 05 62 68 15 71

Jean-Jacques RINALDI :

- 06 07 12 60 53 ou 05 62 68 39 87

Yvette CAMPI :

- 05 62 28 67 62

Pour retrouver toutes les informations sur le club rendez-vous sur notre site :

<http://fc-castera-verduzan.footeo.com/>





AVENIR CASTERA REJAUMONT BASKET-BALL



C'est la rentrée du basket

Comme chaque année, le club de basket a ré-ouvert son école pour permettre aux jeunes comme aux moins jeunes de venir pratiquer cette activité dans un cadre convivial.

ECOLE DE BASKET

Les entraînements ont repris depuis le 9 Septembre, et déjà les enfants sont super motivés. Il est toujours possible de venir essayer et s'inscrire aux horaires d'entraînement, auprès de Julien, ou de l'appeler au 06.40.76.24.19.

Organisation

L'éducateur peut aller chercher et ramener les enfants au CLAE.

Une réunion par catégorie d'âge sera proposée aux parents dès que les calendriers des matchs seront connus pour organiser le planning des déplacements à l'extérieur et des goûters.

Horaires des entraînements

LUNDI	16H – 17H	MINI POUSSINS A et B	2005 - 2006
LUNDI	17H15 – 18H15	MINI POUSSINES	2005 - 2006
LUNDI	18H15 – 19H30	BENJAMINS / MINIMES	1999 - 2002
MARDI	16H – 17H	BABY G1	2007 – 2008 - 2009
MARDI	17H – 18H	BABY G2	2007 – 2008 - 2009
MERCREDI	14H – 15H	MINI POUSSINS A	2005 - 2006
MERCREDI	15H – 16H	MINI POUSSINS B	2005 - 2006
MERCREDI	16H – 17H	MINI POUSSINES	2005 - 2006
MERCREDI	17H – 18H	POUSSINS	2003 - 2004
VENDREDI	16H- 17H	POUSSINS	2003 - 2004
VENDREDI	17H – 18H	POUSSINES	2003 - 2004
VENDREDI	18H – 19H30	MINIMES	1999 - 2000

ADULTES

Les entraînements ont également repris à Castéra pour les garçons et à Réjaumont pour les filles. Cette année, l'objectif pour chaque équipe est de figurer parmi le trio de tête de son championnat. L'ACR basket vous invite à venir supporter ses équipes garçons le samedi soir et filles le dimanche après midi !!!!

!!! NOUVEAUTE CETTE ANNEE !!!

Vous pouvez commander un tee-shirt avec le logo de l'ACR ainsi qu'un ballon bleu ACR



	GARCONS REGIONALE 1	GARCONS PRE-REGION
28/09/2013	20H D PLAISANCE	20H30 D MONTAUT
05/10/2013	20H D TOULOUSE BC 2	20H30 D SAINT PUY 2
<i>lever rideau 17h 12/10/2013</i>	20H R TOULOUSE OAC 2	17H R VALENCE CONDOM 3
19/10/2013	20H30 D TOULOUSE CMS	20H30 D AUCH BC 3
26/10/2013		20H30 R L'ISLE JOURDAIN
02/11/2013		
09/11/2013		
<i>lever rideau 17h 16/11/2013</i>	20H R CUGNAUX 2	17H R BARCELONNE 2
23/11/2013	20H D TOURNEFEUILLE	20H30 D JEGUN 2
<i>lever rideau 17h 30/11/2013</i>	20H R TARBES LOURDES 2	17H R MIRANDE
07/12/2013	20H R SAINT PUY	20H30 D PERGAIN
14/12/2013	20H D OSSUN	20H30 R MONTAUT
21/12/2013		
28/12/2013		
04/01/2014		
<i>lever rideau 17h 11/01/2014</i>	20H R LABARTHE/LEZE	17H R SAINT PUY 2
18/01/2014	20H30 D PAMIERS	20H30 D VALENCE CONDOM 3
25/01/2014		
<i>lever rideau 17h 01/02/2014</i>	20H R PLAISANCE	17H R AUCH BC 3
08/02/2014	20H R TOULOUSE BC 2	20H30 D L'ISLE JOURDAIN
15/02/2014	20H D TOULOUSE OAC 2	20H30 D BARCELONNE 2
<i>lever rideau 17h 22/02/2014</i>	20H R TOULOUSE CMS	17H R JEGUN
01/03/2014	20H D CUGNAUX 2	20H30 D MIRANDE
08/03/2014		
15/03/2014		20H30 R PERGAIN
22/03/2014	20H R TOURNEFEUILLE	
29/03/2014	20H D TARBES LOURDES 2	
05/04/2014	20H D SAINT PUY	
12/04/2014	20H R OSSUN	
19/04/2014		
26/04/2014	20H D LABARTHE/LEZE	
03/05/2014		
10/05/2014		
17/05/2014	20H R PAMIERS	



N'Amasse pas mousse 2013

« Un festival de tonnerre » !



Plus d'un millier de personnes est venue ce week end du 20 septembre à Castéra-Verduzan.

Pour la première année le parc était ouvert à tous et nous avons laissé la possibilité au public de voir tous les spectacles grâce à un **pass jour** (de 6€ à 13€) ou de faire son programme en achetant un **ticket spectacle à 4€**, de quoi satisfaire les curieux !

Nous avons aussi débuté **dès le vendredi soir** en donnant **carte blanche** à l'association Welcome in Tziganie qui nous a proposé une soirée concert autour de la musique des Balkans.

Autre nouveauté : le jeudi, en préambule, nous avons présenté aux **écoles de Jegun, Lavardens et Castéra**, un **spectacle**, avant goûter du week end !

Alors que nous sommes encore dans les jours de l'après festival, les retours du public nous parviennent : mail, téléphone, des spectateurs enchantés par la qualité des spectacles.

Du rire, de la surprise, de l'étonnement et même des larmes...

« **Jamais jamais** » la dernière création, très attendue, de Cyril Puertolas et de Dimitri Votano, les fondateurs de la Petite Pierre, a suscité **une véritable ovation**. Ce spectacle fera date dans l'histoire du festival.

Peut-être avez-vous aussi pu reconnaître parmi les 10 femmes qui ont participé au spectacle « Les pieds sur la nappe » une amie, une voisine ou une parente. Magie du spectacle de rue où tout est possible et où la frontière entre public et artistes disparaît allègrement.

Ce festival existe grâce à votre soutien et à celui des collectivités, des sponsors dont les nombreux partenaires de la tombola.

Nous n'avons pas assez de mots pour remercier les **50 bénévoles** qui s'investissent sans limite pour que cet événement soit une réussite. Pari gagné !

Vivement N'Amasse pas mousse 2014 !!!

Associations, Sociétés et Clubs Castérois

- ◊ **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdt M. PIAÏ Ludovic -33, avenue de la Ténarèze - Castéra Verduzan - 05.62.68.19.64
- ◊ **ACR Basket** : Pdt M Antoine GHEISEN - Castéra Verduzan - 06.50.62.28.87 - acr.basket@gmail.com
- ◊ **Club Beau Soleil** : Pdte LIAN Françoise - Saint-Orens-Pouy-Petit - 05.62.28.42.68
- ◊ **Commerçants/Artisans** : Pdte Mme DARIES Karine - 2 Avenue de la Ténarèze - Castéra Verduzan - 05.62.68.18.30
- ◊ **Festif' Pompiers Castéra** : Pdt M. RINALDI J.J. – 2, rue de Bissins - Castéra Verduzan - 06.07.12.60.53
- ◊ **F.N.A.C.A. : Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M. LAPEYRE J.C. - Guillot-du-Haut - Castéra Verduzan - 05.62.68.13.21
- ◊ **Footbal Club Castéra Verduzan** : Co/Pdt M. KAUFFMANN Cl. et M.RINALDI J.J - 12, rue des Ecoles - Castéra Verduzan - 05.62.68.15.71 - 06.07.12.60.53
- ◊ **Foyer des Jeunes** : Pdte Melle KAUFFMANN Fany - 20 rue de l'Armagnac - Castéra Verduzan - 06.78.50.38.89 - foyercastera@yahoo.fr
- ◊ **I.D.E.A.L.** : Pdt M. AGRAS Pierre - 20, rue du Lac - Castéra Verduzan - 05.62.68.14.39
- ◊ **La Petite Pierre** : Pdt M. FIEVET Guillaume - Chemin des Roses - Jégun - 05.62.68.19.00 - www.petitepierre.net
petitepierre@free.fr
- ◊ **Les Amis du Vieux Castéra** : Co-Pdts Mme. MAZA D. - au Vieux Castéra - Castéra Verduzan - 05.62.68.12.25 & M. SAINT-MARTIN L. - 58 Avenue des Thermes - Castéra-Verduzan - Site : <http://amisduvieuxcastera.voila.net>
- ◊ **Les Amis de la Commanderie** : Pdt M. GAUTIER Jean - Secrétaire Mme TRINEL Valérie - 05.62.28.23.34
- ◊ **Musicoli** : Pdte Mme HALLING Alexandra - Lartet - Castéra Verduzan - 06.75.55.51.38
- ◊ **Office du Tourisme et du Thermalisme en « Cœur de Gascogne »** :
Pdt M. RAMOUNEDA Bernard - 2, rue de l'Eglise – Castéra Verduzan - 05.62.68.13.22
- ◊ **Parents d'Elèves** : Co-Pdte Mmes CUVELIER Alexandra & BONNEMAISON Gladys - Rue de la Guinguette - Castéra Verduzan - 06.11.93.52.24
- ◊ **Pétanque Castéroise** : Pdt Bourdieu Jean-Michel - petanquecasteroise@gmail.com
- ◊ **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M. AGRAS Pierre - 20, rue du Lac - Castéra Verduzan - 05.62.68.14.39
- ◊ **Société Hippique** : Pdt M. SARRAMEJEAN Bernard - BP 1 - Castéra Verduzan - 06.76.54.06.91
- ◊ **Société de Pêche** : Pdt M. PALLARES E. – au « Hitton » - Castéra Verduzan – 05.62.68.12.58
- ◊ **Gascogne et Traditions** :
Co-Pdts Mr LAPEYRE Jean-Claude et Mr SAUTON Michel - Castéra - 05 62 68 13 21 ou 05 62 68 11 99

INFO...INFO....

Pour tout savoir sur Castéra-Verduzan, rendez-vous sur *INTERNET*, à l'adresse suivante :
www.castera-verduzan.com

Vous pouvez aussi nous envoyer des courriers électroniques à:
mairie.castera@wanadoo.fr

Numéros Castérois Utiles

- ⇒ **Mairie :**
 - Secrétariat : 05 62 68 13 11
 - Télécopie : 05 62 68 12 96
 - Courriel : mairie.castera@wanadoo.fr
 - Services des Eaux : 06 82 88 30 76
- ⇒ **Ecole : primaire** 05 62 68 13 35 - **maternelle** 05 62 68 76 32
- ⇒ **Salle de Sport** : 05 62 68 19 80
- ⇒ **Base de loisirs** : 05 62 68 10 43 - Courriel : lelacdecastera@gmail.com
- ⇒ **Stade Municipal** : 05 62 68 18 50
- ⇒ **Office de Tourisme Cœur de Gascogne:**
 - Accueil : 05 62 68 10 66
 - Courriel : ot-si.castera@wanadoo.fr
- ⇒ **DFM 930** : 05 62 29 14 20
- ⇒ **Paroisse Saint-Pierre-Barran-Jégun**
Abbé François Ducasse
 - Téléphone : 05 62 64 40 12
- ⇒ **La Poste** : 05 62 68 13 29
- ⇒ **Crédit Agricole** : 05 62 68 13 27
- ⇒ **Groupe Médical** : 05 62 68 11 33
- ⇒ **Cabinet d'Orthophonie** : 05 62 68 85 04
- ⇒ **Cabinet Infirmier** : 06 07 27 23 94
- ⇒ **Cabinet Dentiste** : 05 62 68 12 55
- ⇒ **Pharmacie** : 05 62 68 13 20
- ⇒ **Kinésithérapeute** : 05 62 68 14 25
- ⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile – ACAD :**
Accueil 05 62 68 15 75 – courriel : aidesmenageres@wanadoo.fr
- ⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme »** : 05 62 68 19 86
- ⇒ **Etablissement Thermal** : 05 62 68 00 00

En cas d'Urgences : **SAMU : 15 - Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17**